

**Pour obtenir une équivalence bac PRO MELEC**, il faut préparer une Validation des Acquis en Entreprise (VAE) en vous inscrivant sur le lien suivant si vous habitez dans :

- la Savoie ou Haute-Savoie : <http://www.ac-grenoble.fr/dava/>
- l'Ain : <https://www1.ac-lyon.fr/greta/dava>

Une VAE est possible d'un BEP vers un bac PRO, d'un bac PRO vers un autre BAC PRO et d'un BAC PRO vers un BTS, etc.

L'ifage ne fournit aucune équivalence française.

#### **Equivalences diplômes BAC PRO ELECTRICITE**

**BAC PRO Equipements et installations électriques (de la session 1998 à la session 2005 incluse) – Remplacé par Electrotechnique énergie équipements communicants**

Arrêté du 3 septembre 1997 portant création du baccalauréat professionnel, spécialité Equipements et installations électriques, et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

NOR : MENL9702547A

[JORF n°225 du 27 septembre 1997](#)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000202881>

**BAC PRO Electrotechnique énergie équipements communicants (de la session 2006 à la session 2017 incluse) – Remplacé par Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**

Arrêté du 8 juillet 2003 portant création du baccalauréat professionnel spécialité électrotechnique énergie équipements communicants et fixant ses modalités de préparation et de délivrance

NOR : MENE0301474A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000420535/>

**BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (à compter de la session 2018)**

Arrêté du 1er mars 2016 portant création de la spécialité « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE1606224A

[JORF n°0070 du 23 mars 2016](#)

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032282587/>

#### **Equivalences diplômes BEP électrotechnique**

**BEP électrotechnique (de la session ? à la session 2003 incluse) - Remplacée par métiers de l'électrotechnique**

Arrêté du 6 juin 1988 portant création du brevet d'études professionnelles d'électrotechnique et l'arrêté du 20 septembre 1989 fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles électrotechnique

**BEP métiers de l'électrotechnique (de la session 2004 à la session 2010 incluse) – Remplacée par Electrotechnique énergie équipements communicants**

Arrêté du 9 avril 2002 portant création du brevet d'études professionnelles des métiers de l'électrotechnique

NOR : MENE0200835A

[JORF n°89 du 16 avril 2002](#)

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2002/4/9/MENE0200835A/jo/texte>

**BEP Electrotechnique énergie équipements communicants (de la session 2011 à la session 2017 incluse) – Remplacée par Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**

Arrêté du 28 juillet 2009 portant création de la spécialité « électrotechnique énergie équipements communicants » de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE0917886A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021002956/2021-12-26>

**BEP Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (de la session 2018 à la session 2021 – disparition du BEP après 2021)**

Arrêté du 22 juin 2016 portant création de la spécialité « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE1617412A

[JORF n°0174 du 28 juillet 2016](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/6/22/MENE1617412A/jo/texte)

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/6/22/MENE1617412A/jo/texte>

<b>Equivalences diplômes CAP électrotechnique</b>
---

**CAP « électrotechnique », créé par l'arrêté du 20 septembre 1989 (NOR : MENL8902145A**

JORF du 27 septembre 1989 - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000295302>) (de la session 1990 à la session 2006 incluse), et CAP « installation en équipements électriques », créé par l'arrêté du 7 septembre 1992 avec réforme en 2002 BO éducation nationale n°29 du 22 juillet 2004 (de la session à la session 2006 incluse) – Remplacées par CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques

**CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques (de la session 2007 à la session 2019 incluse) – Remplacée par CAP Electricien**

Arrêté du 22 juin 2004 portant création du certificat d'aptitude professionnelle « préparation et réalisation d'ouvrages électriques »

NOR : MENE0401353A

[JORF n°153 du 3 juillet 2004](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2004/6/22/MENE0401353A/jo/texte)

**CAP Electricien (première session en 2020)**

Arrêté du 8 février 2018 portant création de la spécialité "Electricien" de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Dernière mise à jour des données de ce texte : 20 mai 2019

NOR : MENE1803876A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036794687/>